

► Information générale

Cours	
Titre	Téléstage
Nombre de crédits	3
Sigle	TRA2900
Site StudiUM	Connectez-vous à StudiUM pour accéder au cours.
Faculté / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de linguistique et de traduction
Trimestre	Session d'automne, d'hiver ou d'été
Type de formation	Formation en milieu professionnel. Programme de formation collaborative assuré par le Bureau de la traduction (BT).

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	Aura Navarro Responsable de la formation professionnelle
Coordonnées	aura.navarro@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous, mercredi 10 h à 13 h et jeudi 10 h à 13 h. Par Teams ou en personne.

Description du cours	
Description	Expérience de travail à distance encadrée. Traduction dans différents domaines en liaison avec le milieu professionnel selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Cours contingenté. Approbation de la responsable de la formation professionnelle requise.
Préalables	Baccalauréat : Minimum 45 crédits Maîtrise : Minimum 9 crédits

► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
Amener l'étudiant ou l'étudiante à :	
<ul style="list-style-type: none"> • produire des textes de qualité pouvant satisfaire les exigences de l'employeur, à savoir, le Bureau de la traduction (BT) • acquérir une rapidité d'exécution acceptable pour le milieu de travail • traduire ou réviser 1500 mots par semaine en équipe de trois étudiantes ou étudiants (deux personnes doivent traduire environ 750 mots chacune en se consultant et la troisième personne doit réviser le texte de 1500 mots). Le texte est ensuite révisé à nouveau par une traductrice ou un traducteur professionnel du Bureau. 	

Objectifs spécifiques

À la fin de ce stage, l'étudiant ou l'étudiante devrait être capable :

- de définir les exigences de la traduction professionnelle
- de produire des traductions professionnelles en utilisant les logiciels spécifiés par le BT
- de reconnaître l'importance de respecter les délais fixés
- d'atteindre les objectifs de production imposés en acquérant une plus grande rapidité d'exécution
- d'effectuer des recherches terminologiques en utilisant les outils documentaires, terminologiques et les logiciels spécifiés et/ou fournis par le BT
- de comprendre les règles de fonctionnement du BT et d'apprécier les contraintes qu'impose le milieu de travail.

Thèmes abordés

- Traduction de textes de différente nature, généraux ou spécialisés, dans des délais fixés
- Recherches terminologiques adaptées au client
- Tâches langagières connexes : prétraduction, révision ou autre.

► Modalité d'enseignement et d'évaluation des apprentissages

Activités d'enseignement-apprentissage

Stage pratique sous la responsabilité du Bureau de la traduction. Le calendrier de rotation (assignation des textes, rôle de traduction ou de révision, dates de remise, etc.) est établi au début de la session avec la traductrice ou le traducteur professionnel du Bureau de la traduction.

Utilisation des textes

Les textes traduits sont utilisés par le BT dans le cadre de ses activités normales.

Énoncé de non-responsabilité

La qualité du produit final est à la charge de l'employeur. La responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante, pas plus que celle de l'Université, n'est engagée d'aucune façon.

Confidentialité et non-divulgaration

L'étudiante ou l'étudiant est tenu à la confidentialité la plus stricte pendant et après le stage et ne doit divulguer à quiconque les renseignements figurant dans les textes.

Plagiat

Tous les étudiantes et les étudiants sont invités à consulter le site Web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université. Tout travail plagié fait l'objet d'un rapport à la FAS et soumis à un comité. Toute citation (texte ou image) doit être référencée. Les extraits de texte doivent être

clairement signalés entre guillemets. Les sources utilisées pour rédiger soi-même un texte doivent être également citées en bibliographie.

Veillez prendre note que l'usage non autorisé et non déclaré de DeepL ou de tout autre logiciel de traduction automatique tombe sous le coup du règlement sur le plagiat : « l'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui, sur tout support, publié ou non, en le faisant passer pour sien sans indication de référence à l'occasion d'activités visées par le présent Règlement; » ([Règle I-1.2.d](#))

Modalités d'évaluation des apprentissages

- Évaluation systématique de la qualité des textes par l'encadreur ou l'encadreuse, en cours de stage, et remise des fichiers corrigés avec suivi des modifications
- Livraison d'un produit fini de qualité croissante, en cours de mentorat
- Atteinte du rendement exigé (environ 750 mots traduits ou 1500 mots révisés par semaine), en cours de stage
- Évaluation de la prestation de l'étudiant ou l'étudiante par l'employeur (qualité des textes, progrès, attitude, initiative, etc.)
- Rencontre de suivi avec la responsable de la formation professionnelle, à la mi-stage
- Remise du rapport de stage, échantillons de traduction et évaluations, selon le *Guide de rédaction du rapport de stage*, à la date limite inscrite au *Calendrier de la formation professionnelle* (pour plus de détails, veuillez consulter StudiUM).
- Correction du rapport par le Comité d'évaluation des stages et du mentorat.
- En cas d'échec à ce cours, l'étudiant doit y substituer un autre cours. Aucune possibilité de reprise.

Critères d'évaluation

Le Comité d'évaluation des stages et du mentorat, formé de plusieurs membres du corps professoral et de la responsable de la formation professionnelle, examine chaque rapport et évalue sa qualité.

Le Comité évaluera la qualité globale du rapport en se basant sur les points abordés par l'étudiant ou l'étudiante, à savoir :

- Page de couverture, table des matières, introduction
- Description du service
- Description et analyse du travail effectué
- Aspects professionnels
- Apport du stage à l'étudiant ou l'étudiante
- Conclusion, bibliographie commentée

Notation

L'évaluation de l'employeur et celle du Comité d'évaluation des stages et du mentorat ont un poids égal. À partir de la pondération suivante, la mention R (pour réussi) ou E (pour échec) sera attribuée.

Évaluations - Pondération		
Dates	Activités	Pondérations
En milieu de stage	Rencontre de suivi avec la responsable de la formation professionnelle (par Teams ou en personne). Évaluation de l'expérience professionnelle	10%
À la fin du stage	Évaluation du rapport de stage par un membre du corps professoral. Dépôt du rapport et ses annexes sur StudiUM.	40%
À la fin du stage	Évaluation finale par le BT	50%

► Ressources

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/